Golfe du Morbihan, atelier n°2, 2 décembre 2016

Question n°4 : Qu'est-ce que vous en gardez pour votre futur ? (15 mn)

- Il faut anticiper et organiser le territoire.
- L'EPCI ou l'Etat doivent s'impliquer dans cette planification territoriale.
- Une réflexion stratégique doit être menée territoire par territoire.
- Il s'agit d'aboutir à des consensus qui seront géo-dépendants : on devra choisir les échelles de travail.
- Il faut repenser les interactions entre la zone littorale et la zone continentale.
- La réglementation est souvent contradictoire : il est impératif d'intégrer ces échelles de travail.
- Il est également nécessaire de clarifier les compétences de chacun : celles du SMVM et du PNR par exemple.
- On devra utiliser des outils de sensibilisation et d'orientation en s'appuyant sur le SMVM et le PNR : il y a un déficit de formation, de « savoir partager » des valeurs, et d'une vision à long terme.
- La population devra apprendre à vivre avec le risque.
- Les trois scénarios peuvent être mis en place suivant les cas et les besoins, mais avec l'implication des acteurs économiques et la population :
    - Le scénario « Protection » : dans celui-ci, le sentiment de sécurité est moyen. Ce scénario est nécessaire notamment pour les secteurs stratégiques (là où on ne peut réaliser le repli), là où il y a des personnes, des activités, des équipements à protéger. Mais à quel prix et comment ? Des choix politiques sont à faire. Dans ce scénario, il faudra se protéger de plus en plus. Ce scénario est de moins en moins pertinent sur le long terme.
    - Le scénario « Laisser-faire » : celui-ci pose question, bien qu'il soit intéressant pour les milieux naturels. C'est un scénario qui met en avant des comportements individualistes et exacerbe les inégalités. Dans ce scénario, il y a de plus gros risques de pollution (alluvions, terre, etc.). Le laisser-faire sera toutefois intéressant sur les zones à faible enjeux.
    - Le scénario « Se replier » : On se sent plus à l'aise dans le scénario du repli car on y a réfléchi et agi collectivement. Dans ce scénario, on privilégie la protection des personnes par rapport à celle des biens. Mais, jusqu'où effectuer le repli et pour combien de temps ? Le repli est pourtant inévitable à long terme et nous avons donc tout intérêt à commencer dès maintenant. Certains endroits ne pourront jamais être défendus. Il faut penser au repli sur les secteurs les plus fragiles. Dans ce scénario, le rôle de l'élu est primordial : il doit être courageux et avoir une vision sur le long terme, au-delà du mandat électif. Il faudra organiser le repli dans le temps via les documents d'urbanisme (préemption des maisons, abandon des équipements publics, maintien des ouvrages existants,…) et obtenir l'appui de l'Etat (l'élu ne peut pas faire seul).
-